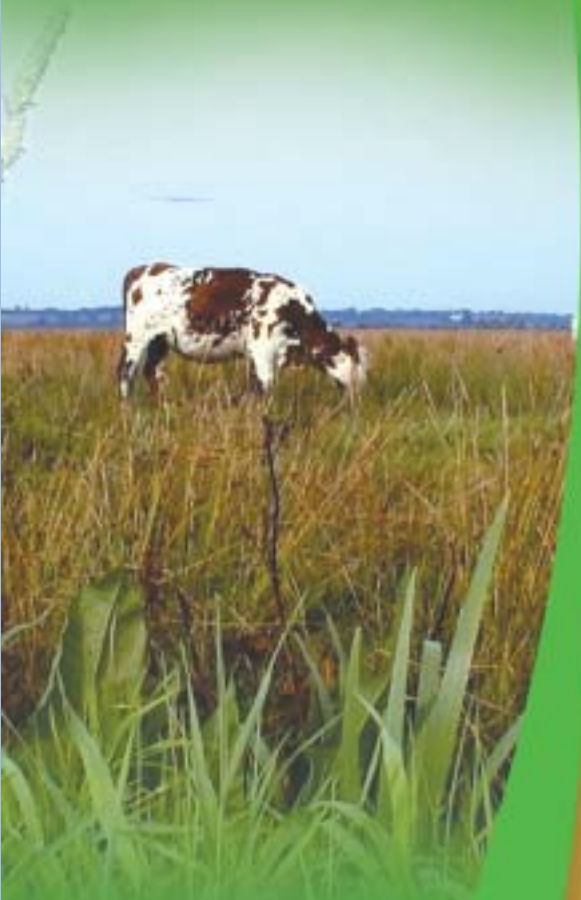


Eleveurs de bovins sur les prairies des marais atlantiques



Sauvegarder la prairie naturelle de marais,
ressource pastorale et environnementale

Maintenir les éleveurs, acteurs incontournables
de la conservation de la nature en marais

Adapter les modes d'exploitation des prairies de marais

Valoriser les performances environnementales
dans les produits d'élevage



► Sommaire

- 1 La prairie de marais, une ressource écologique _____ page 4
- 2 La prairie, une ressource pastorale _____ page 7
- 3 Les éleveurs, utilisateurs des prairies _____ page 8
- 5 Le contexte économique de l'élevage en marais _____ page 10
- 6 Les éleveurs, acteurs incontournables de la préservation des prairies de marais _____ page 12
- 7 Les politiques agri-environnementales : entre innovation et incertitudes _____ page 14
- 8 Initiatives privées et collectives liant élevage et territoire _____ page 16
- 9 L'avenir de l'élevage en marais est-il technique ? _____ page 19



Les prairies de marais,

Les marais abritent des prairies de natures très diverses aux multiples fonctions écologiques. On estime que les marais atlantiques, d'une superficie de 300 000 ha, comptent au moins 200 000 ha en prairies. Ces dernières ont des faciès variés.

Diversité des prairies

Les prés salés ou Mizottes, submergés par l'eau de mer lors des marées hautes de grand coefficient, comme en baie de Somme, en baie du Mont-Saint-Michel ou en baie de l'Aiguillon.



Les prairies des marais mouillés, bordées ou non par des haies bocagères. Submergées durant de longs mois par l'eau douce des bassins versants, elles se développent sur des sols plus humifères. Dans certains secteurs, elles ne sont accessibles que par voie d'eau.



Les prairies de marais salés, bordées par des fossés où circule l'eau de mer, sont de petite dimension, souvent en lanière le long des canaux.



Les prairies de marais desséchés, bordées par des fossés où circule l'eau douce, peuvent atteindre de grande surface et offrent une géométrie plus régulière. Parmi celles-ci, on trouve les prairies d'anciens marais salants, qui présentent un profil topographique très marqué (**jas, bossis**).



Richesse floristique des prairies de marais

La végétation des prairies de marais recouvre plus d'une cinquantaine d'espèces qui sont caractéristiques de ces milieux et pour certaines, particulièrement remarquables pour leur rareté. Elles sont sous l'influence de deux facteurs principaux des marais littoraux atlantiques : la teneur en sel des sols et le degré d'humidité.



Ces espèces s'associent entre elles, créant des « communautés végétales » adaptées à ces caractéristiques pédo-climatiques. On distingue trois grands types de communautés :

- mésophiles (les zones rapidement ressuyées au printemps),
- hygrophiles (les zones de stagnation prolongée de l'eau),
- et méso-hygrophiles (intermédiaire entre les deux premières, elles sont régulièrement inondées et exondées).

Ainsi, pour les différentes catégories de marais et selon la micro-topographie des parcelles qui conditionne l'hydromorphie et la salinité, ces communautés et les espèces qui les composent seront plus ou moins présentes sur les parcelles. Les pratiques agricoles, et plus particulièrement, la fertilisation azotée et la pression de pâturage, influencent également la dynamique de ces espèces végétales.

une ressource écologique...

Organisation végétale des prairies de marais



1
Groupement végétal des bossis



4
Guimauve
Althaea officinalis



7
Glycérie flottante
Glyceria fluitans



2
Trèfle resupiné
Trifolium resupinatum



5
Jonc de Gérard
Juncus gerardi



8
Renoncule aquatique
Ranunculus baudoti



3
Orgeot
Hordeum maritimum



6
Eleocharis
Eleocharis palustris



9
Rouche
Scirpus maritimus

FLORE DE MARAIS À JÂS ET À BOSSES



1
Prairie sèche



4
Sarnuge
Agrostis stolonifera



7
Iris des marais
Iris pseudacorus



2
Lychnis
Lychnis flos cuculi



5
Renoncule
Ranunculus ophioglossifolius



8
Laïche
Carex riparia



3
Orchidée
Orchis laxiflora

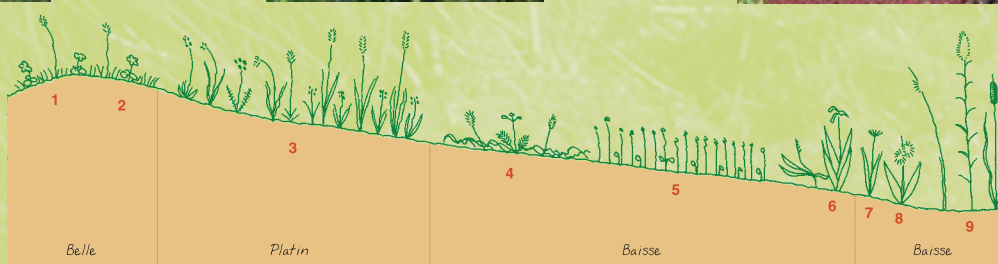


6
Jonc fleuri
Butomus umbellatus



9
Fougère aquatique
Azolla filiculoides

FLORE DE MARAIS PLAT



Richesse faunistique

La végétation offre des ressources alimentaires et un habitat pour de nombreuses espèces animales sauvages, notamment les oiseaux.

Le pâturage, facteur déterminant du point de vue de la biodiversité prairiale, conditionne la présence ou l'absence de niches environnementales favorables à certaines espèces animales :

- Les parcelles de fauche créent une végétation haute durant le printemps.
- Les parcelles en pâturage tournant créent une végétation rase homogène alors que le pâturage continu génère une hétérogénéité des hauteurs d'herbes.

Exemples :

Le **vanneau huppé** (*Vanelus vanellus*) ; cet oiseau affectionne particulièrement les prairies assidûment pâturées.



Un pâturage soutenu est favorable au **chevalier gambette** (*Tringa totanus*), oiseau emblématique du Marais Breton.



La **bergeronnette printanière** (*Motacilla flava*) est un petit passereau migrateur protégé. Elle profite de la présence d'un troupeau pour nicher au sol dans une empreinte de bovin.



Le **pélodyte ponctué** (*Pelodytes punctatus*), batracien anoure de petite taille (environ 4 cm) du groupe des crapauds, préfère les prairies inondées



Epuration des eaux et expansion des crues

Les prairies de marais, à l'inverse des champs cultivés, peuvent supporter des submersions hivernales plus ou moins prolongées sans que cela altère considérablement la production ou la qualité d'herbe.

Elles peuvent donc jouer un rôle non négligeable dans l'épandage des crues, en ralentissant les afflux d'eau en provenance des bassins versants. De même, selon le temps de résidence de l'eau sur la prairie, des processus d'épuration peuvent réduire de manière significative la teneur des eaux en polluants.

Toutefois il ne faut pas négliger les préjudices que peut apporter une inondation quand elle arrive au moment de l'exploitation de la prairie par le pâturage et la fauche.

La prairie de marais joue donc un rôle de régulation et d'épuration des eaux avant leur arrivée dans la mer.

Ces fonctions dépendent fortement des aménagements et de la gestion hydrauliques : seuls les marais mouillés connaissent régulièrement des inondations de quelques

semaines. Dans les marais desséchés, ce sont les connexions hydrauliques fossé - parcelle, et donc les niveaux d'eau dans les fossés, qui provoquent des submersions partielles des zones les plus basses.



Marais de Voutron

... une ressource pastorale

QUELLE PRODUCTIVITÉ DES PRAIRIES ?

La production d'herbe en marais est très variable, entre années et entre parcelles. Les caractéristiques de la prairie de marais (hauteurs d'herbe, production de graines, proportion de feuilles et de tiges, etc.) dépendent de la composition botanique et de leur stade de développement.

Elles sont surtout influencées par les conditions climatiques de l'année (qui influencent la vitesse et la vigueur de pousse de l'herbe) et par les pratiques d'élevage.

La production d'herbe est la plus élevée dans les marais humifères et dans les marais côtiers, comme par exemple ceux de la Manche (marais du Cotentin et du Bessin), où les pluies d'été assurent une croissance de l'herbe jusqu'à l'automne.

Elle est la plus faible dans les marais desséchés ou salés de la façade atlantique (marais de Rochefort), car l'herbe n'y pousse que du mois de mars au mois de juin.

La production varie ainsi de 2 à 4 tonnes de matière sèche par hectare. La fertilisation azotée permet d'améliorer cette production.

La réponse à la fertilisation varie en fonction des espèces et des conditions climatiques de l'année.



Marais de Saint Denis du Payré

QUELLE VALEUR FOURRAGÈRE DES PRAIRIES ?

La valeur nutritive de l'herbe présente une forte variation saisonnière.

Pour la plupart des espèces, les stades de développement successifs (végétatif, montaison, épiaison, fructification, dispersion) entraînent de très fortes variations de la valeur nutritive. Au stade végétatif, la teneur en cellulose est faible, la teneur en azote est forte ainsi que la digestibilité.

À partir de la montaison, la valeur nutritive diminue et après l'épiaison elle devient faible, avec peu d'azote, beaucoup de cellulose et une faible digestibilité.

Une prairie de marais comporte un grand nombre d'espèces et la diminution de la valeur nutritive des espèces précoces est généralement compensée par celle des espèces tardives.

Cela s'explique par les importants décalages phénologiques entre espèces, à l'exemple du Carex (*Carex divisa*) qui fleurit dès le mois d'avril, du Jonc de Gérard (*Juncus gerardi*) au mois de mai et de l'Agrostis stolonifera fin juin. Il existe aussi des phénomènes de refus de la part des animaux vis-à-vis de certaines plantes après leur floraison. C'est le cas de *Carex divisa* et des orges (*Hordeum secalinum* et *Hordeum maritimum*).

L'éleveur, par la connaissance qu'il a de ses prairies, détermine les modalités de pâturage et la période optimale de fauche en fonction d'un objectif :

- contrôler une espèce peu consommée,
- produire un maximum de biomasse,
- ou encore faire consommer une herbe de meilleure qualité.

Espèces	Types de groupement	MAT (%)		CB (%)		Digestibilité (%)	
		vég.	fruct.	vég.	fruct.	vég.	fruct.
Graminées							
<i>Hordeum secalinum</i>	méso	14,7	7,3	26,8	31,7	65,2	40,2
<i>Agropyron repens</i>	méso-hygro	14,7	7,3	26,8	31,7	65,2	40,2
<i>Agrostis stolonifera</i>	hygro	13,2	5,9	21,9	30,5	68,2	45,3
<i>Glyceria fluitans</i>	hygro	10,9	4,6	21,3	29,6	64,7	41,3
Cypéracées							
<i>Carex divisa</i>	méso-hygro	12,3	6,4	27,3	31,5	52,2	31,9
<i>Eleocharis uniglumis</i>	hygro	10,3	6,5	24,1	31,4	64,9	38,1
<i>Eleocharis palustris</i>	hygro	17,3	6,2	20,7	31,4	75,8	44,2
Joncacées							
<i>Juncus gerardii</i>	méso-hygro	13,8	6,0	24,2	33,5	65,0	33,0

Teneurs en Matières Azotées Totales (MAT), Cellulose Brute (CB)

et Digestibilité enzymatique des principales espèces du marais aux stades végétatif (vég) et fructification (fruct).

Source : INRA Saint Laurent de la Prée, juillet 2003

Les éleveurs, utilisateurs

Place de la prairie dans l'activité d'élevage

La prairie remplit plusieurs fonctions pour l'éleveur.

Elle permet :

- de produire de l'herbe pour la saison de pâturage,
- de réaliser des stocks fourragers (ensilage, foin) pour l'hiver,
- de servir de «garage à bestiaux»,
- et de réduire la charge de travail, car les prairies de marais ont des clôtures «naturelles» (les fossés) et limitent les besoins de surveillance.

Ces fonctions varient selon la localisation des parcelles, les élevages et les différentes catégories d'animaux.

C'est ainsi que les parcelles éloignées, ou difficiles d'accès sont souvent réservées à la fauche ou au pâturage par des génisses, vaches allaitantes ou vaches de réforme.

Les parcelles proches du siège d'exploitation sont plus fréquemment fertilisées et réservées au pâturage des vaches en production dans le cas des systèmes d'élevage laitier.



TÉMOIGNAGES d'éleveurs

Deux éleveurs de bovins en marais ont été interviewés au printemps 2003. Tout au long de ce fascicule, ils s'expriment sur les sujets abordés.



Mr et Mme JARRY sont exploitants sous forme sociétaire GAEC à LONGEVILLE SUR MER en Vendée. Quatre-vingt vaches allaitantes valorisent les prairies naturelles du marais poitevin alors que les taurillons sont engraisés avec le maïs ensilage irrigué produit aussi sur l'exploitation.



Mr Christian FRANCHETEAU est agriculteur en individuel à BOUIN. Son exploitation comporte 135 ha dont 90 en prairie naturelle et un troupeau de 40 vaches laitières pour un quota de 212 000 litres de lait, le tout en agriculture biologique.

Quel est le rôle de la prairie naturelle dans votre système d'exploitation ?

→ « Au moment de la reprise, l'exploitation possédait un petit quota avec des prairies naturelles autour de l'exploitation. La particularité des prairies étaient qu'elles avaient des étiers (anciens marais salants) ; elles ne sont pas cultivables et ont une vocation pour le pâturage. Le choix a été de développer le troupeau laitier avec un système pâturage des prairies autour de l'exploitation. Les prairies naturelles plus éloignées servent de pâturage pour les génisses et la production de foin. Des céréales et des protéagineux pratiquement tous auto-consommés sur l'exploitation sont

produits sur 34 Ha. 11 ha de luzerne viennent compléter les rations de mes animaux.

Pour mieux valoriser le produit final, le choix a été de passer en agriculture biologique.

D'autres éleveurs ont, eux, la possibilité de faire de l'ensilage sur les prairies naturelles parce qu'elles s'y prêtent et ont donc d'autres possibilités pour trouver l'équilibre alimentaire sur leur exploitation. »

M. FRANCHETEAU

→ « Les prairies naturelles produisent le pâturage et le foin qui servent d'alimentation principale à mes vaches allaitantes et mes génisses. Le pâturage peut se réaliser d'Avril à Novembre si le réseau

hydraulique est en état et si une bonne gestion de celui-ci est effectuée au niveau du territoire. »

M. JARRY

des prairies de marais

LES ÉLEVEURS AGISSENT SUR LES PROCESSUS ÉCOLOGIQUES

A l'échelle de la parcelle

Une prairie qui n'est plus exploitée par la fauche ou le pâturage se transforme en friche et est progressivement colonisée par des arbustes. Cette fermeture du milieu correspond à un changement d'habitat et réduit la diversité des espèces végétales et animales emblématiques des zones humides.





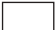

De même, l'assèchement des prairies par des rigoles, le remplacement de la végétation en place par des espèces cultivées (fétuques, ray-grass, luzerne, ...) ou les apports de hautes doses de fertilisants modifient les caractéristiques écologiques en les homogénéisant, ce qui réduit la diversité des espèces présentes.

A l'échelle des marais

Les modes d'exploitations des prairies qui ont un intérêt écologique se situent entre ces deux extrêmes. Mais ils ne peuvent être raisonnés uniquement à l'échelle de la parcelle : les agriculteurs, en exploitant de manière différente des parcelles contiguës, génèrent une hétérogénéité des habitats écologiques à l'échelle des marais. Et les espèces végétales ou animales sauvages n'ont pas toutes les mêmes exigences écologiques.

Certaines espèces se développent en prairie plus sèche ou en prairie de fauche alors que d'autres s'adapteront à des conditions plus humides ou aux prairies pâturées. Par exemple, sur le marais de «Ouest du Lay», les limicoles (vanneau huppé, courlis corlieu, barge à queue noire, etc.) se concentrent surtout sur les prairies exploitées par le pâturage.

SUIVI AGRICOLE ET ORNITHOLOGIQUE DU PÉRIMÈTRE OLAE DE L'OUEST DU LAY (Données INRA-LPO - Année 1996)

	Pâturage continu
	Pâturage tournant
	Fauche
	Primherbage
	Indéterminé
	Présence de l'arolimicole (migration, nidification)



Comment s'intègre cette partie prairie/vaches allaitantes sur l'ensemble de votre exploitation ?

→ « Le maintien de l'activité vaches allaitantes permet avec la partie céréales de dégager du travail toute l'année ce qui conforte un emploi salarié sur l'exploitation. Avec les aides sur les prairies, cette partie de l'exploitation pourrait être rentable. Malheureusement la crise de la vache folle qui a fait chuter les prix de vente nous amène à faire un constat pas très encourageant. Et qui peut nous prédire les marchés pour les années à venir ? Sans les aides et dans un contexte de prix bas, il vaut mieux retourner les prairies pour faire des céréales ou les laisser en friches.

M. JARRY

Quel est votre rôle dans ce territoire Marais Poitevin ?

→ Nous participons à l'entretien des prairies naturelles. Pour l'instant peu de friches sont présentes sur le secteur. Nous aimons notre région qui cumule aussi des zones plus céréalières et la mer source d'activités touristiques. Nous considérons qu'avec ces trois profils du marais, nous sommes dans un milieu privilégié.

M. JARRY

Le contexte économique

Chaque exploitation agricole est particulière et a sa propre histoire. Cependant, il existe des dominantes liées à la spécialisation et à l'intensification des activités de production, qui permet de distinguer, au sein de cette diversité, des catégories d'exploitations qui répondent aux mêmes logiques de fonctionnement.

Différenciation des élevages

La combinaison des productions animales et végétales.

De nombreux éleveurs sont aussi cultivateurs. En marais, il n'est pas rare de rencontrer des exploitations qui ont totalement abandonné l'élevage au profit des cultures.

Le type de production animale. La majorité des éleveurs exploitent des troupeaux bovins, pour le lait, pour la production de brouillards ou pour l'engraissement. Il existe aussi des éleveurs de chevaux ou de moutons, dont le plus connu est le mouton de «prés salés». Parfois, les éleveurs combinent ces productions animales (élevages «mixtes»).

La localisation du siège d'exploitation et la proportion de terres de marais dans la surface agricole utile.

La plupart du temps, le siège de l'exploitation est situé en «terres hautes», à la périphérie du marais ou sur les anciennes «îles». Il peut parfois être très éloigné du marais, à plusieurs dizaines de kilomètres. Ces deux facteurs déterminent des modes d'utilisation du marais assez différents.



Exploitation agricole dans le marais d'Arçais

L'existence d'un atelier de production «hors sols».

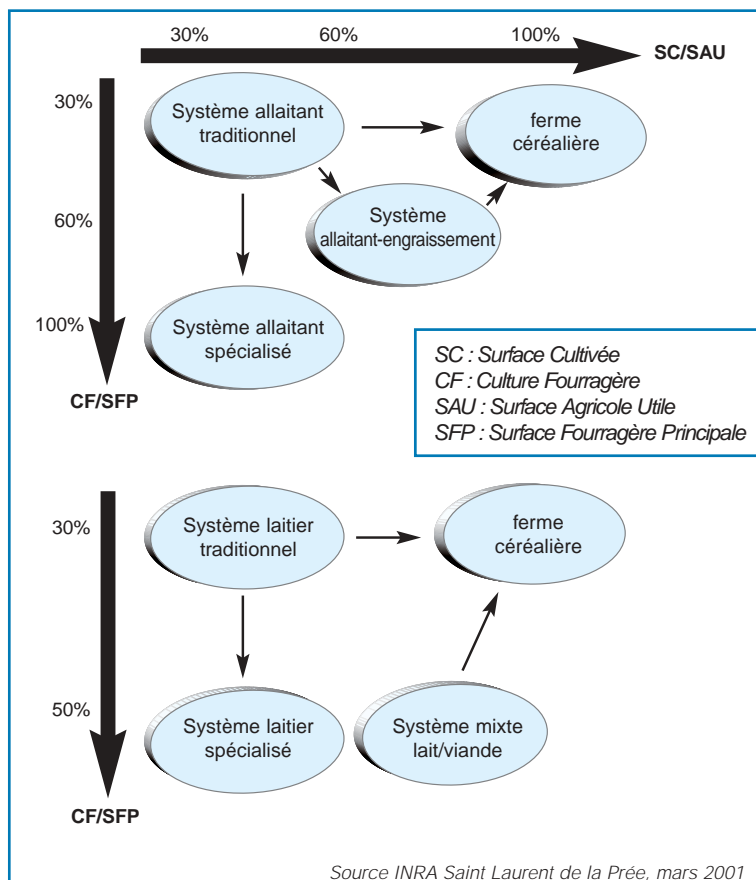
Les exploitations qui n'ont pas pu s'agrandir, comme par exemple en marais Breton, ont souvent créé un atelier d'élevage hors sol (volailles, porcins) pour dégager de meilleurs revenus.

Enfin, on ne peut oublier **les agriculteurs pluriactifs**, qui ont conservé des exploitations de petite taille, souvent en prairies, et qui ont une activité non agricole.

Trajectoires d'évolution des exploitations

De nombreuses exploitations ayant conservé une activité d'élevage sont issues d'un «archétype» maraichin (les cabanes), où dominaient l'élevage et les surfaces en herbe. D'autres, ayant leur siège d'exploitation en terres hautes, utilisaient le marais durant le printemps et l'été comme «garage à bestiaux». Toutes ces exploitations ont évolué sous l'effet de la modernisation de l'agriculture, en s'agrandissant mais aussi en se spécialisant. On peut retracer des trajectoires d'évolution des exploitations pour mieux comprendre quel rôle ont joué ou peuvent encore jouer les prairies de marais dans les productions.

Ces trajectoires n'augurent pas d'un avenir radieux pour les prairies de marais. En effet, un grand nombre d'exploitations ont cherché à augmenter les productions végétales commercialisables, le stade ultime étant l'abandon de toute activité d'élevage. Celles qui ont maintenu un élevage ont augmenté les cultures fourragères, se libérant ainsi de plus en plus des aléas de la production d'herbe. Les trajectoires inverses, c'est-à-dire l'augmentation des surfaces en prairie dans la sole fourragère, sont quasi inexistantes...



de l'élevage en marais

Déclin du nombre d'élevages

En diminution depuis 20 ans, l'activité d'élevage reste la principale production capable de valoriser les prairies de marais tout en répondant aux objectifs environnementaux.

L'évolution de l'agriculture laisse apparaître des tendances lourdes : diminution des exploitations, spécialisation des systèmes, abandon des ateliers d'élevage au profit des productions végétales.

Ces tendances répondent à des objectifs individuels de recherche d'efficacité, d'amélioration des conditions de travail, ou bien d'amélioration du revenu.

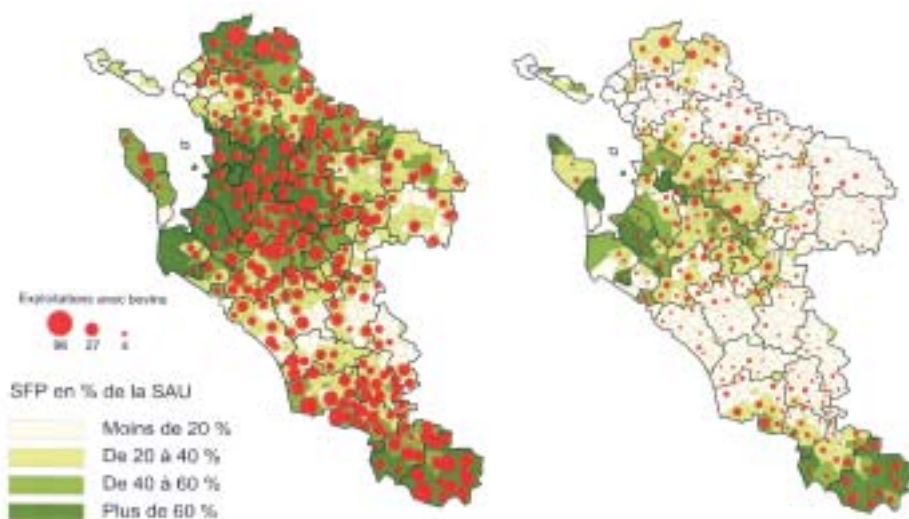
Dans ce contexte, le maintien de l'activité d'élevage en marais reste une préoccupation majeure. Les départs en retraite sont souvent accompagnés par l'abandon de l'atelier d'élevage et les crises successives n'ont pas encouragé le maintien de cette activité.

L'élevage en marais n'échappe pas aux tendances nationales : zoom en Charente-Maritime

Dans ce département, le nombre d'exploitants professionnels a chuté de moitié entre 1979 et 2000, passant de 11 679 à 6 271.

Cette évolution s'est accompagnée d'un agrandissement des structures et d'une spécialisation des systèmes, le nombre d'élevages bovins a été divisé par 4 entre 1979 et 2000, passant de 9 574 à 2 290.

Carte 1 et 2 : Nombre d'exploitations d'élevage bovin et part de la SAU consacrée à la Surface Fourragère
Principale : comparaison entre 1979 et 2000
(Source : RGA)



Concentration des élevages en zones de marais

L'orientation vers les productions végétales a été favorisée sur les territoires où les sols ont un potentiel agronomique adapté aux grandes cultures.

Les zones marais, nécessitant des aménagements lourds pour la mise en culture, restent pour certains départements de la façade atlantique, les secteurs présentant la plus grande surface en herbe, concentrant ainsi l'activité d'élevage.



Stabilisation de l'occupation du sol

Depuis une dizaine d'années, l'occupation du sol en marais s'est stabilisée. Parmi les facteurs ayant contribué à ce constat, on peut citer notamment la mise en place de la PAC en 1992 (le système d'éligibilité aux aides PAC a réduit l'intérêt de mettre en culture certaines parcelles) et la contractualisation de mesures agri-environnementales sur les prairies de marais. Les aides OLAE ont rendu plus attractive l'exploitation des prairies.

Les éleveurs, acteurs des prairies de marais

Ecologistes et agriculteurs s'accordent pour reconnaître que les prairies de marais correspondent à un milieu artificialisé qui a permis de générer et de maintenir une biodiversité originale. Les éleveurs, en conservant les prairies et en les exploitant de manière plus ou moins extensive, sont des acteurs déterminants de la préservation des qualités écologiques des marais.

Maintenir, voire augmenter les surfaces en herbe et conforter leur usage par des pratiques extensives suppose donc de renforcer les conditions de viabilité des élevages.

Celle-ci relève de dimensions techniques, financières et sociales. Garantir la viabilité des élevages, c'est proposer des solutions adaptées répondant à ces trois dimensions.

Conforter et stabiliser le revenu des éleveurs en marais

Le revenu se compose de la vente des produits de l'élevage et des aides publiques. Les aléas du marché tirent les prix à la baisse (crise de l'ESB, baisse de la consommation, ...) alors que les aides à l'élevage extensif sont généralement les plus faibles (au regard des surfaces cultivées ou des productions plus intensives).



Conforter la viabilité économique suppose :

- d'une part **d'adapter les systèmes d'aide** (exemple des primes agro-environnementales, des Contrats Territoriaux d'Exploitation et des Contrats d'Agriculture Durable)



- et d'autre part, **d'accroître la valeur ajoutée des produits**, notamment en construisant des filières de qualité valorisant le territoire, les pratiques de gestion agro-écologiques et la qualité des produits (exemple de la Maraîchine).

D'autres alternatives sont possibles :

Elles visent à diversifier les sources de revenus telles que l'agrotourisme, la transformation des produits, la vente directe à la ferme, ou encore le travail à l'extérieur à temps partiel... Elles restent encore très marginales.

Comment sont contractualisées vos parcelles dans votre CTE ?

→ « Un diagnostic environnemental a été effectué sur l'exploitation par le Parc Inter-régional du marais Poitevin. Quelques hectares sont restés en niveau 1, contrat de base proche de ce que nous avions auparavant. La plupart de nos parcelles sont en niveau 2. Sur les 8 hectares de niveau 3 sans fertilisation, le pâturage ne peut démarrer qu'en Juillet mais l'indemnisation perçue est plus élevée. En moyenne sur les prairies naturelles, l'aide est de 229 €/ha.

Si cette contractualisation ne peut pas être au moins du niveau actuel, comment voyez-vous l'avenir ?

→ Pour le Marais breton, il y a un risque de délaissement des parcelles les moins attractives, d'une intensification sur les parcelles les plus productives. Cela irait à l'encontre d'une qualité de l'environnement ; mais nous, agriculteurs, il est normal de trouver les moyens de faire vivre une famille.

M. FRANCHETEAU

M. JARRY

incontournables de la préservation

Reconnaître les spécificités de l'activité d'élevage en marais

Alors que les cultivateurs peuvent plus facilement adapter d'une année sur l'autre leurs productions au contexte du marché, les éleveurs sont liés aux cycles de production de leur troupeau (il faut par exemple trois ans et demi pour produire un bœuf commercialisable). A ce manque de souplesse s'ajoute des contraintes techniques et matérielles :

- les charges de structures sont très élevées et supposent des investissements importants : troupeau, bâtiment et matériel d'élevage, salles de traite, etc.
- la charge en travail est très lourde et surtout continue tout au long de l'année, bien qu'il existe certaines périodes moins contraignantes, quand les vaches «sont au marais» par exemple.

Soutenir la viabilité des élevages suppose de trouver des solutions pour diminuer les investissements (élevage en plein air intégral par exemple), pour aider les agriculteurs à réaliser les aménagements nécessaires (parcs de

contention, regroupement de parcelles, mise aux normes des bâtiments d'élevage,...) ou encore pour alléger la charge de travail. L'installation de jeunes éleveurs, question majeure de la prochaine décennie, ne sera possible qu'à cette condition...



Restaurer une identité professionnelle et sociale

La modernisation et la spécialisation de l'élevage, outre qu'elles ont abouti à la disparition de nombreux «petits» éleveurs et à l'agrandissement des exploitations, ont aussi eu pour conséquence un relatif isolement. C'est particulièrement vrai pour les éleveurs, qui sont liés par les fortes contraintes de leur activité.

Restaurer une identité professionnelle et sociale, c'est permettre aux éleveurs de se reconnaître et d'être reconnu dans leur activité. C'est aussi leur fournir les moyens d'innover. Paradoxalement, la mise en œuvre de mesures agri-environnementales, voire même de mesures spécifiques de conservation de la nature telles que Natura 2000, ouvre des espaces de dialogue et de concertation favorables à cette reconnaissance. Les diagnostics agro-écologiques, la construction de cahiers des charges de

gestion des prairies, la construction de filières de qualité sont autant d'opportunités pour innover...



Pensez-vous à des mesures spécifiques de conservation de la nature telles que Natura 2000 ?

→ «Natura 2000, il n'est pas encore entré en application. Est ce qu'il viendra apporter des contraintes supplémentaires à notre activité en particulier sur les céréales irriguées que nous produisons? L'avenir nous le dira.»

M. JARRY

→ « NATURA 2000 est un zonage pour l'instant; rien n'a été appliqué sur le terrain. Cela peut apporter une certaine reconnaissance de notre Marais mais il ne faudrait pas qu'il aille dans le sens d'une détérioration de la vie économique locale : diminuer le nombre d'agriculteurs, empêcher le développement des communes... parce que là on pourrait craindre une désertification de ce milieu et le marais breton ne peut vivre que par le travail des hommes. »

M. FRANCHETEAU

Les politiques agri-entre innovation et

Les mesures agri-environnementales

Dès 1991, les OLAE (Opérations Locales Agri-Environnementales, anciennement dénommées OGAF A/E) ont été mises en œuvre sur de vastes secteurs de marais pour promouvoir le maintien et la gestion écologique des prairies. Chacune de ces opérations a été élaborée par un comité de pilotage local, spécifique à chaque marais où la concertation a eu pour but de déterminer les objectifs de conservation de la nature et les modalités de gestion à proposer aux éleveurs. Ces contrats, signés sur la base du volontariat, engageaient les éleveurs pour une durée de cinq ans, en contrepartie d'une compensation financière pouvant s'élever à 168 €/ha/an.



OLAE, un bilan positif

Bien que controversées à leur création, ces mesures ont rapidement connu l'adhésion de nombreux agriculteurs. Sur la façade atlantique, plus de 5000 éleveurs ont contractualisé plus de 100 000 ha de prairies.

Outre ces chiffres, les progrès les plus significatifs de ces mesures sont liés à leur mise en œuvre à l'échelle locale, par la concertation entre les divers acteurs du monde rural :

- les écologistes ont adapté leurs exigences aux contraintes des exploitations d'élevage ;

- un apprentissage réciproque s'est opéré, notamment en terme de connaissance sur la valeur environnementale et pastorale des prairies humides ;
- un compromis s'est construit autour de la nécessité de conforter la viabilité économique de l'élevage extensif ;
- finalement, le métier d'éleveur trouve dans la conservation de la nature une nouvelle forme de reconnaissance sociale...

Incertitudes sur l'avenir des aides agri-environnementales

En 1999, les Contrats Territoriaux d'Exploitation remplacent les contrats agri-environnementaux et introduisent le concept de « multifonctionnalité » de l'agriculture en étendant les mécanismes d'aides à l'ensemble des fonctions de l'exploitation agricole, qu'elles soient environnementales (biodiversité, qualité de l'eau, paysages,...) ou socio-économiques. La complexité du système mis en place, la lourdeur de sa gestion administrative et la faible adhésion des agriculteurs à ce nouveau contrat conduisent à sa suppression en 2002, sans pour autant remettre en place le dispositif OLAE. Le remplacement du CTE par le Contrat d'Agriculture Durable (CAD) vise à simplifier le CTE, mais la date d'application de ce nouveau contrat n'est pas encore connue et les contours en sont encore mal définies...

Ces bouleversements dans les politiques d'aide à l'agriculture génèrent un contexte d'incertitude et d'instabilité incompatible avec l'activité d'élevage.

Maintenir l'exploitation des prairies par l'élevage extensif est un choix délicat qui engage l'éleveur pour plus de dix ans : moindre marge à l'hectare, charge et pénibilité du travail importantes, remboursements d'emprunts élevés, etc.

Maintenir les prairies de marais pour conserver la nature et conforter la viabilité des élevages qui les exploitent nécessite de mener une politique volontariste sur le long terme...

environnementales : incertitudes

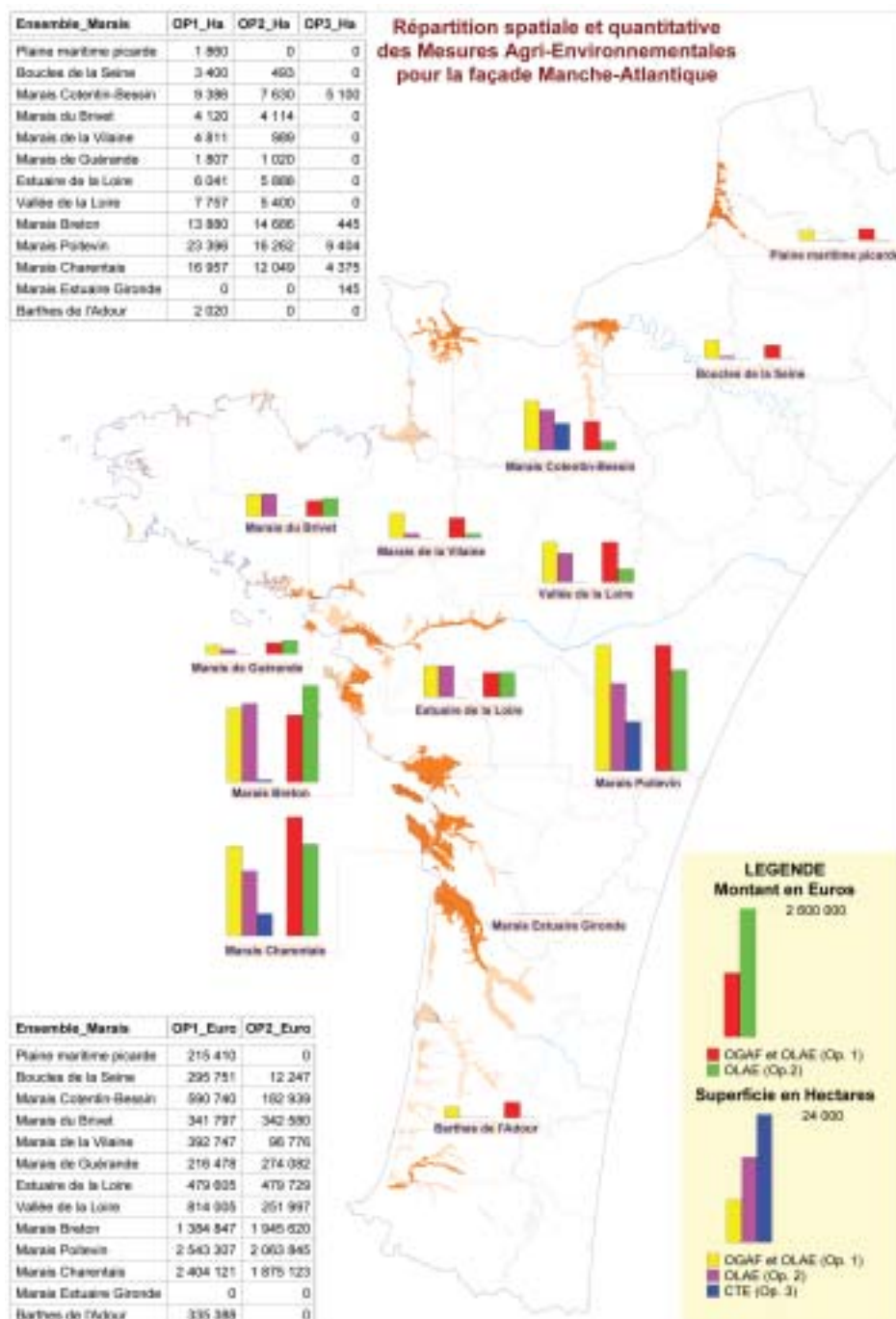
Bilan chiffré pour les marais atlantiques

Plus de dix années après les premiers contrats agrienvironnementaux, les partenaires sont unanimes pour affirmer qu'ils ont contribué au maintien de l'élevage sur les prairies de marais. Les marais littoraux ont bénéficié (bilan 1999) de **33 opérations locales réparties sur 14 départements de la façade Manche atlantique, représentant 95 500 ha de prairies naturelles** de zones humides sous contrat, pour un budget global d'un peu plus de 10 Millions € (65,7 MF) annuel.

Pour 33 opérations (de 5 ans), il y a eu 20 renouvellements correspondant à une surface contractualisée de 68 500 ha (67,7%) pour un montant engagé de 7,5 M€ (49,4 MF).

Fin 2002, après enquête auprès des ADASEA et des DDAF, une estimation des prairies contractualisées par le biais des CTE en marais atlantiques a été réalisée. Sur les 19 350 hectares environ sous contrat, la répartition est la suivante :

- marais du Cotentin 5 100 ha ;
- marais breton 445 ha ;
- marais poitevin 9 404 ha ;
- marais charentais 4 375 ha.



Vos prairies naturelles sont-elles contractualisées ?

→ « Il y a une dizaine d'années les premiers contrats étaient les OGAF ; ils ont été prolongés par les OLAE puis maintenant par le CTE depuis deux ans. Les premiers contrats étaient de 800 F/ha avec des mesures sur les dates de fauche et de pâturage, des engagements sur la fertilisation... Les OGAF prenaient en charge l'entretien des fossés courants. Le chevelu pouvait aussi être entretenu si l'agriculteur le désirait. Avec le CTE, les prairies peuvent être contractualisées à des niveaux différents qui correspondent à des mesures de préservation de la biodiversité.

M. FRANCHETEAU

La contractualisation des prairies est-elle indispensable dans votre système ?

→ Avant les OLAE, de nombreuses friches existaient dans ce marais. Avec les aides, on couvre les charges des parcelles en général faiblement productives ; aussi aujourd'hui les friches sont en nombre faible. Dans le cahier des charges, les dates de fauche et de mise à l'herbe ne sont pas forcément adaptées à une alimentation de qualité pour des vaches laitières. Mais qu'en sera-t-il demain avec les CAD, leur plafonnement à 27000 € ? Pour mon cas particulier cela veut dire que je ne peux contractualiser que 35 Ha sur les 135. Cela change ma réflexion sur mon exploitation.

M. JARRY

Initiatives privées et

Dans un contexte où l'élevage est fortement dépendant des politiques publiques qui sont mises en œuvre (PAC, mesures agri-environnementales), le renforcement de l'activité d'élevage passe également par d'autres leviers d'action : amélioration des conditions de travail, valorisation des produits, capacité des acteurs à s'organiser autour de ces territoires pour les mettre en valeur...

S'appuyer sur la spécificité du territoire

EXEMPLE

DE LA MARAÎCHINE

Race mixte, on l'élevait pour son lait autant que pour sa viande et ses aptitudes naturelles à la traction. Sa robustesse, sa résistance et sa polyvalence ont fait de la Maraîchine l'animal d'élevage par excellence, autrefois très prisé des éleveurs parce que capable de supporter l'alternance de conditions extrêmes de sécheresse et d'humidité rencontrées sur les marais. Les qualités de cette race rustique, nourrie presque toute l'année à la pâture et se contentant d'un bon foin en hiver, ont bien failli la condamner : que faire d'une vache trop spécialisée et inadaptée à l'élevage intensif en raison, par exemple, d'un manque de sélection des mamelles pour la traite mécanique ?

En 1988 pourtant une équipe de passionnés se mobilise, crée une association, entraîne amis et professionnels dans son sillage, rachète quelques vaches et s'engage dans un programme de sauvegarde-conservation de cette race à faible effectif. Lentement le cheptel se reconstitue. En 2002, l'effectif total de reproductrices est de 462 et le nombre de taureaux disponibles pour la monte naturelle supérieur à 40 sujets.



Troupeau de maraichines dans une prairie du marais rochefortais

Ce projet, par la diversité des objectifs auxquels il répond, donne une illustration concrète et très intégrée d'un des avènements possibles pour l'élevage en marais :



Troupeau de Maraichines dans le marais de Pampin

- conservation d'un patrimoine biologique domestique ;
- adaptation de la race à la gestion extensive de prairies humides ;
- rusticité de la race permettant une simplification du travail (moins d'interventions, facilité de vêlage,...) et la réduction des charges d'élevage ;
- valorisation d'une viande de qualité (veau sous la mère ou bœuf) ;
- mise en œuvre d'une filière de commercialisation courte et territorialisée, avec vente en boucherie ou directement chez les éleveurs ;
- restauration d'une tradition d'élevage et d'une identité territoriale ;
- regain de reconnaissance pour les éleveurs.

Début 2003, le nombre d'élevages s'élève à 38, avec une progression de 3 à 4 élevages par an. Les troupeaux sont de plus en plus grands, avec une moyenne de 15 vaches. La récente reconnaissance officielle de la race (code race 58) est un pas essentiel pour envisager plus sereinement son avenir, notamment dans un modèle d'élevage plus extensif produisant une viande de qualité.

collectives liant élevage et territoire

L'éleveur et l'oiseau – le bœuf des vallées

Dès 1990, les éleveurs des vallées angevines, sensibilisés par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) sur la menace qui pèse sur cet oiseau migrateur, adhèrent en nombre au programme agri-environnemental (OLAE) orienté vers la protection de la faune, de la flore et en particulier de l'avifaune nicheuse.

Les prairies inondables de la vallée de la Loire et des basses vallées angevines sont parmi les derniers refuges d'un oiseau emblématique : le râle des genêts (*Crex crex*). De la taille d'une tourterelle, principalement terrestre, le râle se nourrit d'insectes, construit, vers mi-avril, son nid à même l'herbe et ne sort que rarement de la prairie. L'apprentissage au vol des oisillons est long et c'est durant cette période (mi-juin) que se pose le problème de la fauche des prairies. Les adultes ont le temps de s'enfuir, les jeunes paient un lourd tribut (jusqu'à 80% de mortalité lors des fauches). L'espèce est menacée.

En 1998, plus de 7 000 hectares de prairies sont fauchées tardivement (fin juin-début juillet) grâce à ces mesures. L'adaptation des pratiques pour préserver la biodiversité est aujourd'hui soutenue par deux Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) collectifs qui rencontrent un certain succès auprès des éleveurs de la région.



Une trentaine d'éleveurs ont décidé d'aller plus loin dans la démarche. L'Association des éleveurs des vallées angevines est créée en juin 2001 avec le soutien de la Chambre d'agriculture, de l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA) et du Conseil général de Maine-et-Loire. Les éleveurs protègent l'oiseau et valorisent ainsi leur production à travers une marque «l'éleveur et l'oiseau – le bœuf des vallées» dont ils espèrent asseoir la notoriété. Ils adhèrent également au cahier des charges Bœuf Verte Prairie.

Les démarches de qualité

L'adoption de signes de qualité (Label rouge, AOC, etc.), semble stimulante car elle tire la qualité du produit vers le haut comme le montrent les exemples d'autres produits (vins, fromages ...). Elle se fonde sur une volonté commune comme parfois individuelle et est source d'organisation et d'espoir de retour de la plus value vers les producteurs. Cependant, il faut souligner que la qualité ne s'attribue pas, que l'étiquette ne fait pas la qualité et l'origine. L'image attire le consommateur, mais c'est la qualité intrinsèque et régulière du produit qu'il apprécie



et qui le fidélise. En puisant ses spécificités dans son terroir d'origine, en cherchant à valoriser les véritables potentialités agro-pédologiques de sa zone de production, le produit d'appellation ou de marque est un véritable outil d'aménagement et d'entretien du territoire. Il ne s'agit certes pas de faire du banal, car le standard délocalise les productions au profit des zones les plus aptes à assurer des coûts de production bas. La spécificité au contraire fixe l'activité au sol. Pour cela, il faut que le consommateur joue le jeu : s'il reconnaît la différence dans un produit à forte identité, il paiera cette différence.



Alléger la charge de travail

De nombreuses initiatives d'éleveurs visent à réduire la pénibilité du travail et à dégager du temps libre. Parmi ces initiatives, on peut citer :

- l'élevage en plein air intégral, qui supprime les travaux liés à l'entretien de la stabulation ;
- la réalisation de chantiers de travail collectifs, comme la récolte des foins ou les chantiers d'ensilage ;
- l'organisation de groupements de travail en commun, qui recourent à l'emploi salarié ou à la prise en charge, à tour de rôle, du travail de plusieurs exploitations durant les congés.



Transport des bovins en chaland à bestiaux dans le marais poitevin

Réorganiser le parcellaire

Les prairies des exploitations sont souvent de petite taille et très dispersées, ce qui accroît la charge de travail et réduit parfois l'accessibilité des parcelles. Des échanges de parcelles entre agriculteurs, bien que délicats à mettre en place, offrent des perspectives pour rationaliser et simplifier la gestion du pâturage.



Photographie aérienne du parcellaire du marais de Brouage (17)

Agrotourisme et pluri-activité

Préserver les prairies de marais, c'est offrir aux visiteurs un cadre paysager riche et original. Associé à la mise en valeur du patrimoine bâti, cela permet de diversifier les sources de revenus en accueillant les touristes à la ferme. Plus simplement, dégager du temps sur l'élevage permet d'envisager un travail dans ou hors de la ferme (transformation, vente directe, travail salarié,...).



Promenade en barque sur un canal de la Venise verte dans le marais poitevin

L'avenir de l'élevage en marais est-il technique ?

Quelles que soient les solutions techniques envisagées, la productivité des prairies naturelles de marais restera toujours faible, variable d'une année sur l'autre et très saisonnière.



Pour compenser ce handicap, les éleveurs choisissent différentes stratégies : agrandissement de l'exploitation, cultures fourragères intensives en terres hautes (maïs ensilage, ...), augmentation des terres de culture, ...ou encore recherche de modèles d'élevage alternatifs mieux adaptés aux contraintes de l'élevage à l'herbe. Ces solutions sont plus structurelles, portant sur l'organisation de l'exploitation et des élevages, que techniques et liées aux modalités d'exploitation des prairies.



Dans ce contexte, les enjeux de conservation de la nature sont plus une opportunité qu'une contrainte nouvelle ! Pour ceux qui ont choisi de conserver leurs prairies, les aides agri-environnementales apportent compensation financière, possibilité d'innover dans le domaine de la gestion agro-écologique et reconnaissance sociale...



Ainsi, la conservation des prairies relève moins de solutions technologiques que de choix sociaux et politiques. Encore faut-il que ces choix créent les conditions de la durabilité de l'élevage extensif ...

OGAF :

"Opération Groupée d'Aménagement Foncier", dispositif aujourd'hui terminé, d'accompagnement en milieu rural pour rationaliser l'utilisation de l'espace rural.

OLAE :

"Opération locale agri-environnementale", dispositif aujourd'hui terminé, pour améliorer la prise en compte de la préservation de l'environnement par les agriculteurs, financé en partie par la Communauté Européenne.

ESB :

L'encéphalopathie spongiforme bovine ou "maladie de la vache folle" est une maladie fatale évolutive du système nerveux des bovins. Il s'agit d'une encéphalopathie spongiforme transmissible (EST).

Voici quelques autres EST : tremblante du mouton, encéphalopathie des cervidés chez les wapitis et les cerfs et maladie de Creutzfeldt-Jakob chez les humains. La cause exacte de l'ESB est inconnue, mais cette maladie est associée à la présence d'une protéine anormale appelée prion. On ne connaît actuellement ni traitement ni vaccin contre la maladie.

Directeur de la Publication :

J.C. Beaulieu, Président du Forum des Marais Atlantiques

Directeur de la Rédaction :

L. Callens ⁽¹⁾

Coordination :

G. Miossec⁽¹⁾

Rédaction :

P. Steyaert⁽³⁾, S. Mériaux⁽²⁾, G. Miossec⁽¹⁾

Interviews éleveurs :

J. Jaulin⁽⁴⁾

Conception graphique et Édition :
Diagraphe

Crédit photographique : L. Anras, G. Miossec, S. Polier, ADEV, LPO, E. Kernéis/Inra, Forum des Marais Atlantiques

Financeurs : Ville de Rochefort, Conseils Généraux du 17, 33 et 85, Régions Poitou-Charentes et Aquitaine, Unima, Chambre d'agriculture 17, Etat (MEDD), Communauté européenne.

Adresses :

⁽¹⁾ **Forum des Marais Atlantiques,**
BP 214 Quai aux vivres
17340 Rochefort
Tél : 05 46 87 08 00
Courriel : fma@forum-marais-atl.com
Web : www.forum-marais-atl.com

⁽²⁾ **Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime**
2, avenue de Fétilly
17074 La Rochelle
Tél : 05 46 50 45 00

⁽³⁾ **INRA-SAD**
17450 Saint-Laurent de la Prée
Tél : 05 46 82 10 51

⁽⁴⁾ **Chambre d'Agriculture de la Vendée**
21, boulevard Réaumur
85013 La Roche sur Yon
Tél : 02 51 36 82 22



Conserver la nature en zone humide, c'est d'une part garantir la viabilité économique des exploitations d'élevage et d'autre part promouvoir l'utilisation des prairies selon des modalités qui conviennent aux éleveurs et aux écologistes.

Parmi les leviers d'action qui peuvent influencer à différents niveaux sur le maintien de l'élevage, nous pouvons citer :

- la conjoncture économique : évolution des prix, réforme de la PAC...
- la politique publique qui sera mise en œuvre pour soutenir l'élevage en zone de marais,
- la capacité d'innovation et d'organisation pour améliorer les conditions de travail,
- la valorisation des produits issus de ces territoires spécifiques,
- la capacité des acteurs à s'organiser autour de ces territoires pour les mettre en valeur.

Ce fascicule souhaite rendre hommage au travail des éleveurs en marais atlantiques et contribuer à faire reconnaître leur implication dans la préservation des prairies naturelles de marais.

Qu'ils soient ici tous remerciés !



Avec le concours de :

